

LA SAGAM : 4 ENSEIGNES AVEC LE RACHAT DU GROUPE PEM



Laurent Berte, directeur opérationnel de SAGAM / PEM, Antoine Monnier, associé, Didier Baumgarten, président et Benoît Auger, associé.



Le groupe SAGAM (Géant du Meuble) a annoncé, fin juin, avoir racheté le groupe PEM dont les enseignes PEM, Logial et Côté Meubles font partie : Avec cette acquisition, la SAGAM passe de 43 à 123 magasins.

Le rachat du groupe PEM (PEM, Logial et Côté Meubles qui bénéficie d'un contrat de service) par le groupe SAGAM a été officialisé le 30 juin dernier. Cette acquisition s'est opérée avec la reprise à 100 % des parts de l'ancien propriétaire du groupe PEM, Patrick Min. Une acquisition en douceur donc, qui va permettre

à la SAGAM de passer d'une quarantaine de magasins à 123 ! Didier Baumgarten le président de la SAGAM le concède : « Ces réseaux sont très complémentaires entre eux, y compris au niveau de leurs implantations sur le territoire mais ils ont aussi de nombreux points communs ». Mais Didier Baumgarten insiste aussi : « Ce n'est pas et ce ne sera pas une fusion. Ce sont deux sociétés qui continueront à vivre leur vie côte à côte. Chaque enseigne trouvera sa place dans le nouvel ensemble SAGAM. » avant d'indiquer que « l'objectif sera bien évidemment de mutualiser ce qui peut l'être comme la comptabilité, le marketing, l'animation des réseaux ou encore la décoration des magasins. Tout cela devra bien évidemment profiter aux adhérents du réseau PEM »

La mutualisation profitera à tout le monde

Concrètement, les magasins PEM, Logial et Côté Meubles gardent leurs identités propres. Didier Baumgarten y tient : « Chaque enseigne gardera son autonomie, sa politique d'achat et sa politique de vente », mais précise toutefois que les fournisseurs communs seront privilégiés ». Laurent Berte, le directeur opérationnel de la SAGAM, chapeaute dorénavant la direction des enseignes pour la PEM. « Cela pourra encore agrandir le référencement des fournisseurs avec les forces des uns et des autres » souligne encore Laurent Berte. Il pourra compter sur le concours d'Antoine Monnier et de Benoît Auger, deux des associés de la SAGAM, qui supervisent le regroupement des réseaux afin d'assurer une bonne cohésion. Laurent Berte pourra aussi compter sur l'équipe PEM, dont Didier Baumgarten a salué « la très grande qualité ».



Texte : Laurent Dollez & Marc Ezrati